



Lettre de rentrée 2007 IA-IPR

publié le 03/09/2007

Lettre de rentrée 2007 IA-IPR

Descriptif :

Lettre de rentrée 2007 IA-IPR

Sommaire :

- Informations générales
 - Le socle commun de connaissances et de compétences.
 - TICE
 - B2i
 - Aide et équipements numériques
 - Le site disciplinaire académique
 - Programmes
 - Informations académiques
 - Formations
 - Offre (inscriptions du 4 au 21 septembre)
 - Formations transversales
 - Préparation aux concours
 - Public désigné
 - Didactique et dynamique disciplinaire
 - Articulation théorie pratique
 - Culture artistique et histoire de l'art
 - Groupe didactique
 - ART'RESEAU
 - Adresse électronique professionnelle
 - DAAC
 - Inspection
-

Note N°1 (rentrée) – Septembre 2007

Aux enseignants qui rejoignent l'académie, nous souhaitons la bienvenue et bonne installation ; à tous ceux qui enseignent les arts plastiques, une très bonne année scolaire.

● Informations générales

● Le socle commun de connaissances et de compétences.

La mise en œuvre du socle commun se poursuit et doit mobiliser tous nos efforts. Les professeurs d'arts plastiques prendront toute leur place dans cet objectif. Nous devons, par notre **professionnalisme** rendre incontournable l'apport des enseignements artistiques dans le travail de l'équipe éducative et pédagogique de l'établissement en direction de tous les élèves, notamment des plus fragiles.

Votre engagement dans l'enseignement disciplinaire et le projet d'établissement, en particulier dans les différents dispositifs, collaborations et cadres de travail au sein de l'établissement (B2i découverte professionnelle, conseil pédagogique, PPRE, intégration des élèves handicapés, conseil d'administration, conseils de classe...) contribue à la réussite des élèves et la crédibilité de la discipline.

● TICE

Les outils numériques sont des outils de création et de fabrication des images d'aujourd'hui. Ils sont utilisés par la plupart des artistes et créateurs. Leur utilisation tant pédagogique que comme outils de fabrication des images par les élèves, en complément des outils traditionnels, est incontournable. L'utilisation des outils numériques participe des observations lors de l'inspection.

● B2i

Les professeurs d'arts plastiques doivent participer à la validation des compétences du B2i notamment celles relatives à l'image. (cf. site national arts plastiques et celui de Bordeaux).

● Aide et équipements numériques

Dans chaque département, un collègue d'arts plastiques peut vous aider à avancer dans votre utilisation des technologies numériques. Vous trouverez sur le site académique leurs coordonnées et des préconisations en termes de locaux et d'équipement numériques. Le vidéo projecteur, en particulier, est aujourd'hui un outil nécessaire, à demeure dans la salle d'arts plastiques, pour présenter des reproductions d'œuvres à chaque cours. Il vous appartient de porter à la connaissance de l'équipe pédagogique de l'établissement (notamment lors des conseils pédagogiques) ces préconisations et de les argumenter.

● Le site disciplinaire académique

a été rénové. Un effort particulier est fait pour actualiser les informations. Il est conseillé de visiter régulièrement le site, voire d'installer un fil RSS. L'équipe du site attend vos visites et vos contributions.

https://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/

● Programmes

Les programmes de collège et de lycée sont inchangés. Les programmes de collège sont actuellement en cours de réécriture afin d'être en cohérence avec les objectifs du socle.

● Informations académiques

● Formations

Rappel : Sur le site de l'académie, vous pouvez consulter les fiches de stage qui précisent les contenus. Il vous appartient de vous inscrire dans les délais aux stages en offre. Votre candidature, pour être retenue, devra avoir reçu un avis favorable de votre chef d'établissement. Si le nombre de candidatures est plus important que le nombre de places, le rang du vœu est déterminant. Aussi, il est conseillé de mettre en vœu 1 le stage auquel vous tenez.

● Offre (inscriptions du 4 au 21 septembre)

Formations réservées aux professeurs d'arts plastiques

- ▶ Outils numériques en cours d'arts plastiques 07A0130239 (3 jours)
- ▶ Des œuvres en cours d'arts plastiques 07A0130238 (2 jours)

● Formations transversales

Ces formations qui s'adressent aux professeurs de toutes disciplines sont particulièrement susceptibles de vous intéresser et de vous aider à mettre en œuvre les programmes.

- ▶ Image : approches croisées 07A0130021 (2 jours)
- ▶ Le corps à la lisière des arts 07A0130261 (2 jours)

TICE

- ▶ Traitement de l'image numérique 07A0130271 (2 jours)
- ▶ Publication assistée par ordinateur 07A0130273 (2 jours)

● Préparation aux concours

La préparation aux concours (capes et agrégation interne d'arts plastiques) a déjà commencé. Si des professeurs souhaitaient rejoindre cette formation, il est nécessaire de se signaler très vite auprès de la FCE.

● Public désigné

Les stagiaires ont été désignés par l'inspection.

- ▶ Didactiques des arts plastiques 2 jours
- ▶ Enseigner en lycée ((spécialité) 1 jour
- ▶ Enseigner en lycée (facultatif) 1 jour

● Didactique et dynamique disciplinaire

● Articulation théorie pratique

La pratique reste au centre de notre enseignement. L'élève, à chaque cours, est actif, créatif, fabrique des « images » en deux et/ou trois dimensions. Toutes les notions fondamentales, les compétences et les connaissances sont construites par l'expérience et la réflexion sur cette pratique, dans un va et vient permanent.

● Culture artistique et histoire de l'art

Il nous appartient, de construire la culture artistique des élèves, notamment la connaissance des œuvres et des démarches artistiques, en relation avec la pratique. Il importe de diversifier les œuvres présentées (époques, civilisations). Des reproductions d'œuvres sont nécessairement présentées à chaque cours. J'attire votre attention sur la nécessité de présenter des reproductions de qualité, de format suffisant, sur un support adapté, dans des conditions où l'élève peut, du mieux possible, accéder, voire comprendre et éprouver les qualités plastiques et la dimension artistique de l'œuvre reproduite.

● Groupe didactique

Un petit groupe d'enseignants se réunit mensuellement pour réfléchir à notre didactique. Vous trouverez sur le site académique les productions du groupe.

● ART'RESEAU

La session 2007 a été un vrai succès tant dans la qualité des participations, qu'en nombre de participants (compté sur le site). ART'RESEAU 2008 est en gestation.... Vous recevrez très bientôt des informations.

● Adresse électronique professionnelle

La communication professionnelle et les informations disciplinaires vous parviendront principalement par courrier électronique.

Il est indispensable d'ouvrir votre adresse électronique professionnelle en @ac-poitiers.fr (aide possible dans votre établissement). Vous pouvez faire basculer automatiquement les messages sur votre adresse personnelle (ex : orange, free...). Contacter l'assistance informatique du rectorat si vous rencontrez des difficultés (05.49.61.66.86).

● DAAC

Frédérique Regnier, professeur d'arts plastiques au lycée Jean Macé à Niort, suit les dossiers arts plastiques, quelques heures par semaine, à la DAAC (frederique.regnier@ac-poitiers.fr). Vous pouvez la contacter pour un accompagnement et/ou des conseils pour vos projets partenariaux.

● Inspection

Les inspections poursuivent l'objectif de vous assurer un suivi professionnel régulier et un accompagnement. Celles ou ceux, quel que soit leur statut, qui souhaiteraient une visite conseil ou une inspection peuvent m'en faire part (par courriel de préférence). Je m'efforcerais de répondre à leur demande.

Sachez qu'il est toujours possible de me joindre par courrier électronique. (sylvie.lay@ac-poitiers.fr).

Les indications des courriers antérieurs sont toujours d'actualité.

Je vous souhaite une excellente année scolaire pour vos élèves et pour vous-même.

Sylvie LAY, IA-IPR / arts plastiques



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.